

LA CULTURE À LA CAMPAGNE

Claire Delfosse

GREP | « Pour »

2011/1 N° 208 | pages 43 à 48

ISSN 0245-9442

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-pour-2011-1-page-43.htm>

Pour citer cet article :

Claire Delfosse, « La culture à la campagne », *Pour* 2011/1 (N° 208), p. 43-48.
DOI 10.3917/pour.208.0043

Distribution électronique Cairn.info pour GREP.

© GREP. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Claire DELFOSSE

Professeur de géographie, Université Lyon 2,
Laboratoire d'études rurales (EA 3728-Usc Inra)

La culture à la campagne

On associe la culture à la ville, c'est elle qui concentre l'offre de service. Pourtant, la demande d'offre et de pratiques culturelles en milieu rural ne cesse d'augmenter. Qu'en est-il exactement ? On constate dans un premier temps que les disparités *urbain-rural* sont très fortes. Toutefois, le renouveau démographique qui touche l'espace rural (les communes rurales gagnent des habitants et la ville s'étale) accompagne une offre de culture hybride ¹.

De fortes disparités urbain-rural en matière de culture

deux bilans établis par le ministère de la Culture, (*Les pratiques culturelles des Français*, 1998 ; *L'Atlas des activités culturelles*, 1998) ², à la fin des années 1990, soulignent que si la France est globalement bien équipée, des inégalités spatiales demeurent. Équipe-

Contact : claire.delfosse@wanadoo.fr

¹ Ce texte repose sur une recherche menée à l'échelle nationale, dans le cadre d'une Habilitation à diriger des recherches (*Géographie rurale, culture et patrimoine*, 2003) et a été approfondi par un important travail de terrain mené dans la région Rhône-Alpes depuis cinq ans dans le cadre de la responsabilité d'un master 2 mention Études rurales – spécialité « Patrimoine rural et valorisation culturelle ».

² Olivier Donnat, *Les pratiques culturelles des Français*, Paris, ministère de la Culture, La Documentation française, 1998, 359 p. ; *Atlas des activités culturelles*, Paris, ministère de la Culture, La Documentation française, 1998, 95 p.



ments et activités culturels sont étroitement liés à la densité démographique et urbaine ; une situation que le rapport d'information au nom de la Délégation à l'aménagement et au développement durable du territoire sur *L'action culturelle diffuse, instrument de développement du territoire* déplore en 2006³.

Cette situation peut s'expliquer par la politique de l'État dont la priorité est donnée aux grands équipements et aux grands évènements⁴, et est renforcée par les modes de financement de la culture. Les dépenses culturelles des collectivités territoriales sont supérieures à celles de l'État, et de toutes les collectivités territoriales, ce sont les communes (donc les villes) qui assurent la plus forte contribution au financement public de la culture, soit près de 40 %, car c'est sur elles que pèse la gestion directe des équipements. D'ailleurs, Guy Saez (2009), spécialiste des politiques publiques et de la culture, écrit : « [...] petites ou grandes, ce sont les villes qui accueillent biens et services culturels, dans les villes que se créent, se reçoivent et se consomment les propositions artistiques et culturelles... ». Une telle affirmation tendrait à montrer qu'il ne se passe rien dans les communes rurales. Si, en matière de culture, on peut affirmer qu'il y a une différence nette entre l'*urbain* et le *rural*, cela ne signifie pas pour autant que l'espace rural soit un désert culturel. Le potentiel appréciable d'équipements de proximité (bibliothèques, écoles de musique, salles de cinéma, etc.) des villes moyennes et des petites villes irrigue l'espace rural. Les conseils généraux des départements ruraux et urbains jouent un rôle redistributeur au profit des campagnes, voire proposent des services d'ingénierie nécessaires aux communes rurales pour mener des actions de diffusion culturelle.

Par ailleurs, la culture prend des formes particulières dans l'espace rural qui ne s'incarnent pas forcément dans des équipements permanents ou des lieux dédiés ; il constitue un espace de création culturelle par l'attractivité nouvelle qu'il exerce sur les artistes.

... à des formes d'innovation : jouer sur les handicaps

en milieu rural, l'absence d'équipement est souvent compensée par l'itinérance et l'éphémère. La pratique ancienne de l'itinérance, illustrée par les bibliobus, les circuits de cinémas et les troupes itinérantes, est toujours vivace. La *folie festivalière* ne se limite pas à quelques grandes agglomérations, elle diffuse jusque dans les petites villes et les villages, et pas seulement touristiques. Certes, les festivals sont des activités ponctuelles, mais ils peuvent mobiliser des acteurs pendant toute l'année. On peut citer le célèbre festival de

Marciac, mais aussi un grand nombre de festivals plus modestes, qui, pour certains, ont vocation à faire connaître et diffuser les cultures du monde en milieu rural.

L'absence d'équipement est aussi compensée par l'attrance de lieux *a priori* non dédiés à la diffusion culturelle. Des concerts ont lieu dans des « sites paysagers extraordinaires », des lieux patrimoniaux, ainsi que dans des lieux plus *ordinaires* ; des représentations théâtrales se déroulent dans des bâtiments agricoles. Enfin, on souligne le retour des cafés en tant que lieux de diffusion culturelle, se transformant temporairement ou de façon permanente en salles de concert ou en librairie. Les équipements culturels eux-mêmes sont souvent polyvalents, ils se transforment en *multiservices* culturels ruraux. Ainsi, la Halle de Pont-en-Royans, bourg du Vercors, est à la fois médiathèque, lieu d'art contemporain et lieu de diffusion de spectacles. La Halle constitue ainsi un outil irriguant le Parc du Vercors, y compris des régions de très faible densité et très éloignées des villes.

Ces lieux interagissent avec le milieu associatif local, les groupes de musique, radios locales, etc. Les associations remplissent plusieurs rôles : pallier le manque d'équipement, permettre le développement de pratiques amateurs et contribuer à la diffusion culturelle. Il convient de citer le rôle des associations relevant des mouvements d'éducation populaire. Certes, l'éducation populaire est aujourd'hui en crise, mais elle évolue, s'adapte, et devient même le ferment de nouvelles formes d'associations. De nouvelles associations se créent pour répondre aux besoins de pratiques de loisirs. Certaines, initiées par des jeunes en vue de répondre à leurs besoins culturels en milieu rural, sont à l'origine d'actions culturelles innovantes. C'est le cas de l'association L'Art Scène, fondée en 1994 par des étudiants de Montpellier pour « installer la culture musicale d'aujourd'hui en milieu rural ⁵ ». Cette association a dans un premier temps créé un festival de musiques actuelles (le festival de la Pleine Lune) dans une commune rurale d'Ardèche de 430 habitants d'où l'un des étudiants était originaire. Très vite L'Art Scène s'est associée à d'autres acteurs culturels du territoire ardéchois pour développer des manifestations toute l'année (plan d'action envers les publics scolaire et amateur : école de musique, appui aux groupes en développement). En partenariat avec deux autres associations localisées dans des petites villes, elle a permis la création en 2010, d'une Scène de musique actuelle (Smac) dans le département d'Ardèche ; une Smac originale, reposant sur plusieurs équipes et sur plusieurs lieux situés au cœur de trois bassins de vie différents ; une

³ Rapport d'information au nom de la Délégation à l'aménagement et au développement durable du territoire sur « L'action culturelle diffuse, instrument de développement des territoires », 2006.

⁴ Voir le résumé de l'intervention du ministère de la Culture dans le rapport précédemment mentionné.

⁵ Entretien M2 pro Études rurales, spécialité « Patrimoine rural et valorisation culturelle », 2007.



Smac adaptée au contexte du département (ruralité, faible densité de population, absence de points de convergences géographiques et de collectivités locales suffisamment importantes pouvant accompagner un lieu unique...) ⁶.

On constate ainsi que le milieu rural, face aux disparités rural-urbain en matière de culture, suscite chez les acteurs locaux et les acteurs culturels des innovations, de l'inventivité, voire de l'effervescence, ce qu'illustre l'intérêt croissant des artistes pour le milieu rural.

Les artistes, nouveaux acteurs de la culture en milieu rural

Le renouveau de l'intérêt des artistes pour la campagne constitue un potentiel pour l'offre de services culturels. Certains artistes des arts vivants apprécient d'y jouer. Comme les équipements ne sont pas aussi confortables qu'en ville, cela favorise de nouveaux types d'échanges avec le public, voire la créativité. En effet, les mauvaises conditions de diffusion en milieu rural suscitent de l'inventivité qui peut permettre d'associer plusieurs disciplines artistiques, et même de réhabiliter certaines formes d'art déconsidérées, comme la marionnette ou le conte. Le *land art* trouve un terrain de prédilection en milieu rural : qu'il s'agisse de manifestations éphémères, comme pour le festival du Vent des Forêts dans la Meuse, ou durables comme dans le cas du Chemin des Lauzes en Ardèche.

Les artistes cherchent en milieu rural une source d'inspiration ; ils viennent aussi l'habiter car la vie y est moins chère, et l'immobilier de moindre coût. Il y a de la place pour créer. La création en milieu rural est également de plus en plus favorisée par des politiques de développement, qui financent des résidences d'artistes (troupes de théâtre, plasticiens), résidences d'artistes qui ont parfois lieu dans une exploitation agricole (initiative du Parc naturel régional du Vercors). L'accueil d'artistes en résidence encourage le contact entre les ruraux et les artistes. Ces résidences s'assortissent souvent de diffusion culturelle.

Des artistes s'installent durablement à la campagne pour y vivre. Ils ne sont pas indifférents à la nouvelle image de l'espace rural et à l'idée qu'il peut offrir, comme lieu d'habitation, une qualité de vie meilleure qu'en ville. Eux aussi exercent leur art en

⁶ Site Internet de l'association.

⁷ L'Établissement public de coopération culturelle a été créé par une loi du 4 janvier 2002. Il permet d'associer plusieurs collectivités territoriales et éventuellement l'État dans l'organisation et le financement d'équipements culturels importants.

ville, parfois à l'échelle internationale. Toutefois, ils cherchent pour la plupart à s'inscrire localement et à y diffuser leur art. Ils proposent, outre des spectacles ou la participation à des manifestations locales, des stages aux enfants et aux habitants qui trouvent là des lieux d'enseignement et de pratique culturelle.

Il reste que les artistes s'installent de préférence dans les espaces ruraux *de qualité*, ou des espaces ruraux proches de moyens de communication, ce qui leur permet de continuer à diffuser leur œuvre ailleurs.

Une co-construction urbain-rural ?

La diffusion de la culture fait de plus en plus l'objet de co-construction entre urbain et rural, notamment entre les villes petites et moyennes et les espaces ruraux proches. En effet, ces villes ont bénéficié et pris en charge des équipements culturels de centralité, mais cherchant à conforter leur rôle dans la hiérarchie urbaine face à la métropolisation, elles visent maintenant à renforcer leur rôle culturel. Cela leur permet d'afficher une certaine qualité de vie pour attirer de nouveaux résidents, et de rayonner sur les espaces ruraux environnants. La diffusion de la culture et de son enseignement en milieu rural passent souvent par des formes de collaboration et parfois de co-construction avec des structures culturelles localisées en ville à la recherche d'autres publics, et d'accroissement de leur légitimité. Les nouveaux contextes, territorial, financier et de décentralisation culturelle en cours, amènent les équipements culturels urbains à sortir de la ville et les villes petites et moyennes à renforcer leurs liens avec les communes rurales. Les premiers éléments de la décentralisation culturelle renforcent ces partenariats, notamment la création du statut d'Établissement public de coopération culturelle (EPCC) ⁷ au début des années 2000.

La ville moyenne de Bourg-en-Bresse se tourne de plus en plus vers les communes rurales environnantes, initiant des actions qui vont au-delà de l'offre de centralité. Cette collaboration est encouragée par le Conseil général, qui, depuis 1991, mène une politique de conventionnement culturel avec les villes de l'Ain afin de garantir une offre culturelle sur tout le territoire départemental. Elle est renforcée par le programme de développement de type Pays dans lequel la ville est engagée avec les communautés de communes voisines. Ainsi a été réalisée, de façon classique peut-on dire, avec le théâtre, une opération appelée Petites scènes vertes. Il s'agit de diffuser des spectacles jeune public dans les communes rurales.

Une réflexion est engagée dans le cadre du contrat de développement, par le théâtre et la ville de Bourg, sur les liens urbain-rural en



matière de culture et leurs apports réciproques. L'enjeu est d'importance pour cette ville qui jusqu'à présent rayonnait sur son espace rural départemental, mais qui pourrait être éclipsée par la croissance de la métropole lyonnaise.

La co-construction de politiques d'équipement et de diffusion culturelle permet de diversifier les sources de financement. Le rôle de co-acteurs de la politique culturelle en direction des espaces ruraux suppose des collaborations diverses et croisées entre financement urbain, départementaux et régionaux. Ainsi les politiques en faveur des services culturels en milieu rural s'inscrivent de plus en plus dans des programmes de développement local ; mais ces programmes ont pour principal inconvénient, notamment pour la diffusion culturelle, leur caractère temporaire.

En définitive, ce rapide panorama montre que les disparités demeurent entre les espaces ruraux eux-mêmes, quand ils ne se creusent pas. La proximité de la ville, la qualité perçue du territoire, les dynamiques d'acteurs créent de fortes inégalités spatiales que les politiques ignorent ou risquent à terme de renforcer. En effet, la RGPP, réduisant les moyens d'État en termes d'ingénierie, affaiblit encore les politiques et actions culturelles qui pouvaient être menées en milieu rural. Par ailleurs, les nouvelles compétences des collectivités fragilisent particulièrement les moyens alloués à la culture en milieu rural. ■

À lire

Jean-Pierre Augustin, Alain Lefebvre, *Perspectives territoriales pour la culture*, Bordeaux, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 2004.

Laurent Davezies, *La République et ses territoires, la circulation invisible des richesses*, Paris, éd. du Seuil, 2008, 111 p.

Claire Delfosse, *Géographie rurale, culture et patrimoine*, HDR, Université de Lille I, 2003.

Claire Delfosse, à paraître, « Culture, inégalités spatiales en milieu rural, et politiques », in Yves Jean et Frédéric Chauveau (dir.), *Justice et société rurale*, Rennes, PUR.

Xavier Greffe et Sylvie Pflieger, *La politique culturelle en France*, Paris, La Documentation française, 2009, 288 p.

Frédéric Leriche, Sylvie Daviet *et al.* (dir.), 2008, *L'économie culturelle et ses territoires*, Toulouse, PUM, 381 p.

Michel Rautenberg, André Micoud *et al.* (dir.), *Campagnes de tous nos désirs*, Paris, éd. de la MSH, 2000, 191 p.

Guy Saez, « Les collectivités territoriales et la culture », in *Les politiques culturelles*, Cahiers français n° 348, 2009, p. 8-14.

Mariette Sibertin-Blanc, « La culture dans l'action publique des petites villes. Un révélateur des politiques urbaines et recompositions territoriales », *Géocarrefour* n° 83, 2008, p. 5-13.